



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR du 22 janvier 2015

<u>Présents</u> : 18 membres de la CLDR/40 (dont 14 membres votants)	<u>Absents/excusés</u> : 22 membres
---	-------------------------------------

1. Approbation du PV de la réunion du 23 octobre 2014

Le PV de la réunion du 23 octobre 2015 est approuvé

2. Suivi des dossiers

1ère convention : Liaison CHU Mont

- Une réunion de coordination est planifiée avec la DGO3 – M. Gabriel, Mme Kaisin, M. Mokadhem et le Bureau d'étude le 09 Février pour approbation de « l'avant-projet » par le DDR (Direction du Développement Rural)
 - La Région wallonne a été questionnée sur la possibilité de placer un passage pour piétons en face de la rue des Cerisiers. La Région Wallonne ne souhaitant pas intervenir, ce projet a donc été abandonné.
 - Au niveau électrique, le Collège communal a opté pour l'élaboration du Cahier spécial des charges par le bureau d'étude S&A, sur base des exigences d'ORES.
 - La procédure d'acquisition des terrains le long de la voirie est en cours. Le Comité d'acquisition nous a indiqué, ce 16/01/2015, que les négociations et projets d'actes devraient suivre rapidement
 - L'enquête publique relative à la modification de la voirie se déroulera du 26/01/2015 au 26/02/2015.
 - Un permis d'urbanisme, nécessaire, sera introduit dans la foulée.
 - L'objectif est de mettre le projet en adjudication d'ici fin 2015 pour réalisation des travaux courant 2016.
- La CLDR marque son accord sur l'avant-projet tel que présenté et propose:
- Que soit analysé la possibilité d'adoucir l'angle du cheminement dessiné au niveau du n°72 de la rue du Centre (Maison de M. Jouret), d'y placer une protection pour les piétons (potelets..), d'analyser les sens des panneaux à cet endroit, et le placement éventuel de dispositifs de dissuasion en fonction de la largeur de la voirie.
 - Christophe Delieux demande également que soit analysé et testé le rayon de braquage qui sera prévu entre la rue Tienne de Mont et la rue du Centre (au n°50), là où les pompiers venant de Godinne tournent vers la gauche, pour se diriger vers la Clinique

2ème convention : Aménagement de sécurité aux abords de l'école de Dorinne.

- Nous avons reçu l'accord de la Région Wallonne sur « l'avant-projet ».
- Pour information, aucun passage pour piéton n'est envisagé entre l'école et le N° 2 de la rue d'En Haut, Maison de M. et Mme Poukens car il n'y a pas de dégagement suffisant et donc techniquement impossible. De plus la DGO2 du département mobilité l'a fortement déconseillé.
- M. Panella souhaite que le passage pour piéton envisagé rue d'en Haut soit déplacé car il envisage un jour de construire un car-port. Il ne sera pas possible de répondre favorablement à cette demande, néanmoins il sera proposé à M. Panella d'abaisser le trottoir tout le long de son mur pour lui permettre de s'y stationner facilement et sans être entravé par le lampadaire prévu.
- M. Panella demande également que le lampadaire rue chastrée soit déplacé. Il souhaite également récupérer une bande de 1 m le long de sa maison (propriété privée). Les plans seront modifiés en tenant compte des ces 2 demandes, le trottoir restant étant assez large (1,50m)
- Lors de la réunion sur le dossier de Mont, le 09 février, nous aborderons les quelques dernières modifications effectuées sur le plan, intégrant les remarques de la RW et les compromis trouvés avec Gian Panella. Ce afin d'obtenir l'accord du DDR.
- Nous pourrons ensuite passer à la phase projet et mettre le dossier en adjudication

- Le permis d'urbanisme ainsi que le cahier spécial des charges seront préparés par le Bureau d'études BECI courant février 2015.
- Nous avons 6 lampadaires à placer près des passages pour piétons → ORES va être interrogé sur les possibilités de collaboration (cfr dossier de Mont). Un accord nous permettrait de finaliser le dossier rapidement et d'éviter de nouveaux délais (et frais) pour une étude par ORES.
- La zone 30 ira du coussin Berlinois rue des Fuaux au carrefour inclus.
- Le permis d'urbanisme sera introduit d'ici fin février. Le Cahier spécial des charges sera prévu au Conseil communal du 23 mars 2015.

→ La CLDR souhaite qu'une attention particulière soit donnée au choix des matériaux pour la création des coussins Berlinois (Bruit et efficacité).

3^{ème} convention : Aménagement du cœur de vie de Purnode.

- Nous avons obtenu l'accord du Gouvernement Wallon sur la convention et son budget
- Nous sommes toujours à la recherche de solution pour l'aménagement d'un espace de parking dans le pré du patronage derrière l'église
- En cas d'accord, en Février/mars une réunion sera organisée pour les riverains....afin de leur présenter l'esquisse. La CLDR sera bien évidemment conviée à cette réunion.
- On pourra ensuite avancer sur « l'avant-projet ».
- La Brasserie maintient son projet de parking pour ses employés derrière la Ferme. La Brasserie a marqué son accord pour prendre en charge les futurs aménagements de la zone située devant la Brasserie (cour en pavés)

Autres projets :

- La révision du Plan communal de mobilité va être relancée. Une réunion est envisagée en février à la DGO2. Plus d'infos tout prochainement.

3 Mise en place des groupes de travail

La CLDR souhaite mettre en place des Groupes de travail afin de travailler sur les fiches des projets envisagés en convention 2015-2016.

L'objectif est de retravailler les fiches afin que celles-ci correspondent le plus possible aux besoins et exigences de terrain et de solliciter ensuite les conventions-exécutions sur base de fiches mises-à-jour.

Quatre groupes de travail vont pouvoir se mettre en place.

Les fiches des projets concernés seront envoyées par mail aux membres de la CLDR en annexe du PV.

En cas de nécessité, une copie papier peut être obtenue sur simple demande auprès de Carine.

Cela concerne :

- Les Portes de village (qui sera réalisée en plusieurs phases)
- La Maison des associations de Godinne
- Les Bords de Meuse depuis Godinne jusqu'à Houx
- La Maison de Village de Mont

Les membres de la CLDR, sur base volontaire, sont invités à se manifester auprès de Carine et à s'inscrire dans le/les groupes de travail. Le point sur les groupes de travail sera fait lors de la prochaine réunion CLDR de Février.

Un coordinateur/rapporteur sera le relais entre la CLDR et le groupe de travail.

Infos sur les différents dossiers :

Salle de village à Mont :

Nous avons reçu un mail (22/01) de M. Gabriel nous indiquant que des projets de Maisons de village multiservices vont pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Europe. Nous attendons des instructions à ce propos. Le dossier sera à défendre devant un Comité de sélection au sein de la DGO3. L'intérêt pour les communes est important puisque le taux de subvention de 80% s'appliquera sans la limite des 500.000 euros imposée par la circulaire ministérielle de 2012 du Ministre Di Antonio.

Pour ne pas rater cette opportunité, le président insiste sur l'importance de travailler sur ce projet et de préparer le dossier au plus vite afin d'être prêt dès que l'appel à projet sera lancé.

La Commune, via son budget extraordinaire 2015, a prévu un montant de 50.000 euros pour organiser une étude et élaborer un premier dossier. Il serait intéressant de lancer le marché de service avant l'été.

Catherine Vande Walle propose d'inviter les habitants des villages concernés à participer aux réunions.

Etienne Defresne propose de faire la distinction entre consultation et participation

Après quelques échanges, la CLDR se met d'accord pour que le groupe de travail soit limité aux membres de la CLDR et éventuellement quelques autres personnes ressources. Ce qui n'empêche pas (et ce qui est d'ailleurs recommandé) de consulter une ou deux fois la population pour recueillir un maximum d'informations au bénéfice de l'élaboration de la fiche-projet.

Maison rurale de Godinne :

La fiche initiale prévoyait un aménagement de l'ancienne école communale, à côté de la vieille ferme. Celle-ci est désormais occupée par la seconde crèche communale. Il s'agit donc de revoir complètement la fiche projet et d'explorer les différentes pistes pour une localisation idéale de la future maison de village.

Portes de villages :

Afin de pouvoir choisir les endroits prioritaires à la création de portes de villages, Philippe Basiaux propose qu'un comptage par village soit effectué sur les principales voiries, notamment les axes de transit. Certaines données sont déjà disponibles mais d'autres pourraient être compilées.

→ Une demande de comptage (Boitier donne le nombre et la vitesse) sera relayée auprès du Collège communal et de la Zone de Police.

Le Président recommande également à ce groupe de travail de ne pas se fixer trop vite sur les portes de village à réaliser dans la première phase. Le G.T. peut analyser l'utilité des portes envisagées dans la fiche initiale mais, vu l'imminente révision du Plan Communal de Mobilité, il serait intéressant d'attendre les conclusions de ce travail avant de déterminer avec précision l'ordre de priorité dans les portes à réaliser.

Aménagement des bords de Meuse :

Pour ce projet, la CLDR aimerait obtenir la liste des propriétés et propriétaires des bords de Meuse pouvant être concernés par ce futur projet.

→ La demande sera faite auprès du Service urbanisme (Catherine Navet)

4. Prochaine réunion CLDR

→ Le jeudi 26 Février 2015 à 20h